

UNIVERSITÉ ROI FAYÇAL DU TCHAD

RAPPORT INSTITUTIONNEL

Rapport de Modernisation & Mise à Niveau Majeure de la Plateforme Numérique

Fiabilisation des services académiques, sécurisation des données, amélioration du pilotage et renforcement de la continuité opérationnelle.

PRESTATAIRE

SATECH

Sous la direction de Dr Ali Ouchar Cherif, MA
CAMES

DESTINATAIRES

Directions administratives concernées

28 septembre 2026

FICHE INSTITUTIONNELLE

Institution bénéficiaire	Université Roi Fayçal du Tchad
Nature du document	Rapport officiel de modernisation et de mise à niveau majeure de la plateforme numérique
Entreprise prestataire	SATECH
Direction de la mission	Dr Ali Ouchar Cherif, MA CAMES
Date de référence	28 septembre 2026
Public destinataire	Dirigeants exécutifs, autorités universitaires et responsables de gouvernance

SOMMAIRE

1. Synthèse exécutive

2. Contexte, objectifs et portée de la modernisation

3. Modernisation des processus académiques et des délibérations

4. Pilotage institutionnel et supervision de la progression académique

5. Maîtrise des inscriptions et des réinscriptions

6. Sécurisation, traçabilité et intégrité des données

7. Performance, continuité de service et capacité d'évolution

8. Qualité documentaire, expérience utilisateur et gouvernance opérationnelle

9. Bilan institutionnel, recommandations et perspectives

1. SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

La modernisation menée sur la plateforme numérique de l'Université Roi Fayçal du Tchad constitue une évolution majeure de son environnement de gestion académique et administrative. L'intervention a porté sur la fiabilisation des processus, la sécurisation des opérations sensibles, l'amélioration du suivi institutionnel et l'adaptation de la plateforme aux besoins actuels de l'Université.

L'objectif central n'a pas été de modifier pour modifier, mais de rendre l'outil plus sûr, plus lisible, plus maîtrisable et plus adapté à la croissance des usages. Les travaux réalisés visent ainsi à réduire les traitements manuels, à renforcer la cohérence des données, à mieux encadrer les périodes d'inscription et de réinscription, et à donner aux responsables une meilleure visibilité sur l'avancement des opérations académiques.

Résultats majeurs pour la gouvernance

1

Pilotage académique renforcé

Les responsables disposent d'une lecture plus claire de l'état d'avancement des opérations de délibération et de progression des étudiants.

2

Inscriptions mieux maîtrisées

Les périodes d'inscription peuvent être ouvertes de manière différenciée selon les catégories de candidats, ce qui limite les ouvertures inadaptées et les croisements de population.

3

Traçabilité accrue

Les actions sensibles font l'objet d'un suivi renforcé afin de faciliter l'identification, l'explication et la correction d'éventuelles anomalies.

4

Données consolidées

Les opérations de rapprochement et de contrôle ont permis de préserver les dossiers légitimes, les nouvelles inscriptions et les paiements enregistrés lors de la transition.

5

Plateforme mieux préparée à la montée en charge

La structure générale a été optimisée afin de réduire les lenteurs, d'améliorer la stabilité et de mieux absorber les périodes de forte activité.

Appréciation générale

La plateforme dispose désormais d'un cadre plus structuré pour soutenir les activités universitaires. La priorité doit désormais porter sur la consolidation des procédures, la discipline d'exploitation, les sauvegardes et la gouvernance continue des accès.

2. CONTEXTE, OBJECTIFS ET PORTÉE DE LA MODERNISATION

La plateforme avait progressivement accumulé des besoins nouveaux liés à l'augmentation des usages, à l'évolution des pratiques de scolarité et à la nécessité d'assurer un contrôle plus rigoureux des opérations. La modernisation a donc été conduite comme une mise à niveau globale, et non comme une simple correction ponctuelle.

Objectifs poursuivis

- Fiabiliser les opérations académiques essentielles et réduire les traitements manuels répétitifs.
- Sécuriser les données étudiantes et administratives, notamment lors des opérations sensibles.
- Permettre aux autorités universitaires de mieux suivre l'avancement des traitements académiques.
- Mieux encadrer l'ouverture et la fermeture des périodes d'inscription et de réinscription.
- Améliorer la stabilité, la rapidité et la capacité d'évolution de la plateforme.
- Harmoniser les documents officiels et renforcer leur vérifiabilité.

Approche retenue

Les travaux ont combiné une analyse de l'existant, une remise en cohérence des fonctions critiques, un renforcement des contrôles d'accès, une consolidation des mécanismes de traçabilité et une optimisation des traitements les plus sollicités. **Cette approche a permis de moderniser la plateforme tout en maintenant la continuité des données et des opérations utiles.**

Principe directeur

Préserver les acquis de l'Université tout en remplaçant progressivement les mécanismes fragiles par des processus plus contrôlables, plus traçables et plus adaptés à la gouvernance institutionnelle.

3. MODERNISATION DES PROCESSUS ACADÉMIQUES ET DES DÉLIBÉRATIONS

Une part importante de la modernisation concerne le traitement des résultats de délibération et le passage des étudiants d'un niveau d'étude à un autre. L'objectif est de limiter les ressaisies, les erreurs de correspondance et les décisions appliquées de manière non uniforme.

Principales améliorations

- Prise en charge structurée des procès-verbaux de délibération issus des jurys.
- Rapprochement prioritaire des étudiants à partir de leur matricule, complété par des contrôles sur l'identité lorsque cela est nécessaire.
- Prise en compte des noms en français et en arabe afin de mieux traiter les variations d'écriture.
- Application cohérente des principales décisions académiques : admission, admission avec dettes, ajournement, exclusion, diplomation ou abandon.
- Conservation de la traçabilité des décisions afin de faciliter les vérifications ultérieures.

Bénéfice institutionnel

Cette évolution réduit la dépendance aux traitements manuels et contribue à homogénéiser l'application des décisions de jury. Elle permet également de mieux distinguer les étudiants autorisés à progresser, ceux qui doivent reprendre leur année et ceux dont la situation nécessite un traitement particulier.

Impact attendu

Des décisions académiques appliquées de manière plus cohérente, une diminution des erreurs de saisie et un traitement plus rapide des campagnes de progression scolaire.

4. PILOTAGE INSTITUTIONNEL ET SUPERVISION DE LA PROGRESSION ACADÉMIQUE

La modernisation introduit une logique de pilotage permettant aux responsables de suivre l'avancement des opérations par faculté, département et niveau d'étude. Cette visibilité est importante pour les doyennats, la scolarité centrale et le Rectorat lors des périodes de délibération et de réinscription.

Capacités de supervision

- Lecture consolidée de l'état d'avancement des jurys et de la progression académique.
- Détection des écarts entre les effectifs délibérés et les dossiers administratifs effectivement régularisés.

- Accès plus rapide aux listes nominatives nécessitant une régularisation ou une vérification.
- Présentation des indicateurs de progression dans un format lisible et exploitable par les responsables.
- Possibilité d'exporter les informations utiles aux besoins de suivi et de reporting institutionnel.

L'intérêt principal réside dans la capacité à passer d'un suivi dispersé à une vision plus centralisée et plus explicite. Les responsables peuvent ainsi repérer plus tôt les situations qui bloquent une campagne académique et orienter les équipes vers les dossiers à traiter en priorité.

5. MAÎTRISE DES INSCRIPTIONS ET DES RÉINSCRIPTIONS

La gestion des sessions a été revue afin de permettre une ouverture plus précise des périodes d'inscription. L'Université peut désormais distinguer les nouveaux candidats des étudiants déjà inscrits qui doivent se réinscrire après délibération.

Trois modalités de gestion

Modalité	Public concerné	Intérêt pour l'Université
Nouveaux uniquement	Bacheliers et nouveaux candidats	Ouvrir une campagne de première inscription sans affecter les anciens étudiants.
Anciens uniquement	Étudiants en réinscription	Lancer les réinscriptions après délibération sans rouvrir les candidatures nouvelles.
Nouveaux et anciens	Ensemble des publics autorisés	Gérer une période générale lorsque les deux catégories doivent être accueillies simultanément.

Cette séparation limite les ouvertures inappropriées, réduit les inscriptions croisées et donne à la Scolarité une maîtrise plus fine du calendrier administratif. Elle facilite également l'enchaînement entre délibération, progression scolaire et réinscription.

6. SÉCURISATION, TRAÇABILITÉ ET INTÉGRITÉ DES DONNÉES

Les opérations de contrôle ont mis en évidence la nécessité de renforcer la traçabilité et la protection des données lors des manipulations sensibles. La modernisation a donc intégré des mécanismes destinés à mieux encadrer les accès, identifier les actions réalisées et faciliter la reconstitution d'un incident en cas de besoin.

Mesures consolidées

- Renforcement de la séparation des droits selon les responsabilités exercées par chaque profil.
- Journalisation plus complète des actions sensibles afin de savoir quelle opération a été effectuée, à quel moment et par quel compte autorisé.
- Contrôles spécifiques sur les dossiers ayant subi des modifications incohérentes, avec restauration des données légitimes lorsque cela a été nécessaire.
- Nettoyage préventif de comptes inactifs ne comportant ni dossier exploitable ni paiement rattaché.
- Préservation des nouvelles inscriptions et des nouveaux paiements enregistrés pendant la période de transition.

Point de gouvernance

La traçabilité technique ne remplace pas les procédures administratives. Elle les complète. Les comptes nominatifs, les habilitations formalisées, les validations hiérarchiques et les sauvegardes régulières restent indispensables.

7. PERFORMANCE, CONTINUITÉ DE SERVICE ET CAPACITÉ D'ÉVOLUTION

La mise à niveau a également porté sur les éléments qui conditionnent la stabilité de la plateforme lors des périodes de forte activité. Les traitements les plus sollicités ont été rationalisés et les accès aux données ont été réorganisés afin de réduire les lenteurs et les risques de saturation.

Effets recherchés

- Réduction des délais de traitement sur les opérations académiques courantes.
- Meilleure stabilité lors des imports, recherches et consolidations portant sur un volume important de dossiers.
- Utilisation plus efficace des ressources disponibles.
- Préparation de la plateforme à l'augmentation progressive des effectifs et des usages numériques.
- Diminution des risques d'interruption liés à des traitements trop lourds ou mal structurés.

Ces améliorations doivent être considérées comme un socle. La continuité de service dépend également de la qualité de l'hébergement, du suivi des sauvegardes, de la surveillance des ressources, des mises à jour de sécurité et d'une procédure claire de reprise en cas d'incident.

8. QUALITÉ DOCUMENTAIRE, EXPÉRIENCE UTILISATEUR ET GOUVERNANCE OPÉRATIONNELLE

La modernisation ne concerne pas uniquement les traitements internes. Elle vise aussi à améliorer la qualité des documents produits et la lisibilité des informations présentées aux utilisateurs administratifs.

Améliorations fonctionnelles

- Harmonisation de la présentation des documents officiels dans un format adapté à l'impression institutionnelle.
- Renforcement de la vérifiabilité de certains documents grâce à des mécanismes de contrôle dédiés.
- Amélioration de la lisibilité des tableaux de suivi et des indicateurs académiques.
- Meilleure cohérence des interfaces utilisées par les services administratifs.
- Prise en compte du contexte bilingue français/arabe dans les mécanismes de rapprochement et de traitement des identités.

Enjeu de gouvernance opérationnelle

Pour que ces améliorations produisent leurs effets dans la durée, l'Université doit disposer de règles d'exploitation simples : qui peut ouvrir une session, qui peut modifier un dossier, qui valide une correction, comment sont traitées les anomalies et à quelle fréquence les journaux et sauvegardes sont contrôlés. La qualité d'une plateforme dépend autant de son organisation d'exploitation que de ses fonctions.

9. BILAN INSTITUTIONNEL, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

La modernisation réalisée constitue une étape importante dans la consolidation de l'écosystème numérique de l'Université Roi Fayçal du Tchad. Elle renforce la maîtrise des opérations académiques, améliore la visibilité pour les responsables et offre un cadre plus sécurisé pour la gestion des données étudiantes.

Recommandations prioritaires

1

Formaliser la gouvernance des accès

Valider une matrice claire des rôles et responsabilités, avec revue périodique des habilitations.

2

Institutionnaliser les sauvegardes

Mettre en place un calendrier de sauvegardes, des copies indépendantes et des tests réguliers de restauration.

3

Encadrer les corrections sensibles

Toute modification importante d'un dossier doit être documentée, justifiée et validée selon une procédure définie.

4

Suivre les campagnes académiques

Utiliser systématiquement les tableaux de pilotage pour anticiper les retards de délibération, de régularisation et de réinscription.

5

Maintenir la plateforme à jour

Prévoir un cycle de maintenance préventive, de contrôle de sécurité et d'amélioration continue.

6

Conserver une documentation institutionnelle

Tenir à jour les procédures d'exploitation, les responsabilités, les règles d'accès et les décisions de changement.

Conclusion

Au terme de cette mise à niveau, l'Université dispose d'une plateforme mieux structurée pour soutenir ses missions de scolarité, de suivi académique et de gouvernance. Les gains les plus importants concernent la fiabilité des processus, la traçabilité, la maîtrise des campagnes d'inscription, le suivi des délibérations et la capacité à traiter plus efficacement les volumes croissants de données.

SATECH recommande désormais une phase de consolidation institutionnelle fondée sur la gouvernance des accès, la continuité de service, la documentation des procédures et la maintenance préventive. Cette approche permettra de transformer les améliorations apportées en acquis durables pour l'Université.

Pour SATECH
Dr Ali Ouchar Cherif, MA CAMES
Gérant,

Pour l'Université Roi Fayçal du Tchad
Autorité compétente